



Mairie de Ville en Vermois Complément d'informations n° 205

Suite de l'histoire de notre village

La gare de Ville en Vermois (suite)



Concernant la gare de Ville -en-Vermois pendant la 2^e guerre mondiale, ce n'est pas la gare en tant que telle qui était stratégique, mais la ligne qui traverse le Vermois... en plein champ, ce qui permettait l'exécution d'opérations de sabotage par les résistants, maquisards locaux (dont la grande partie du vivier, provenant de Manoncourt, a été déportée le 29 juin 1944 par les Allemands, au camp de concentration du Struthof, dont 9 ont connu la mort en déportation (sur 11 résistants manoncourtois déportés). Ces résistants étaient membres du Groupe Lorraine 42, secteur Damelevières.

Egalement, la topographie, dans laquelle la ligne de chemin de fer s'inscrit, a permis à de nombreux prisonniers de guerre de s'évader lors de leur transfert vers l'Alsace (Struthof) ou l'Allemagne, en parvenant à sauter des trains.

Les autorités nazies ont utilisé la ligne de chemin de fer du Vermois afin de transférer, d'une part les prisonniers, mais aussi les jeunes hommes affectés au STO, pour les envoyer vers l'Allemagne.

De nombreux prisonniers (résistants, juifs) et réfractaires au STO, ayant sauté des trains, ont réussi à gagner Ville-en-Vermois (la ferme Hogard/Guillaume, entre autres, a accueilli de nombreux évadés) où les autres villages alentour (Manoncourt, Lupcourt).

ACTUALITE

PASSAGE A NIVEAU

INTERVENTION DE MADAME AUDREY BARDOT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE

Merci, Madame la Présidente, Chers collègues, Cher Luc, comme vous le rappelez, nous avons pu aboutir dès le début de notre mandature à un bouclage du plan de financement du projet de déviation de Saint Nicolas de Port. Ce bouclage constitue un préalable grâce auquel nous avons pu obtenir l'inscription de l'opération au volet mobilité du contrat de plan Etat-région, le CPER pour les intimes. En effet, celle-ci permettra la suppression du passage à niveau 129 à Laneuveville devant Nancy qui connaît, comme vous le rappelez, aujourd'hui, un fort risque d'accidentologie. Ce dernier est répertorié préoccupant et inscrit au programme de sécurisation nationale. Vous le savez, ce projet routier d'une longueur de 2.4 km permettra également d'assurer une liaison directe entre l'A33 et la RD 400 en sécurisant la circulation dans les centres villes de Saint Nicolas de Port et de Ville en Vermois au regard du fort trafic poids lourds lié notamment à l'accès à l'entreprise Novacarb, problématique renforcée par un contexte de développement de celle-ci dont nous nous félicitons par ailleurs.

Sans revenir sur l'ensemble de l'historique des échanges à ce propos, je peux néanmoins vous indiquer que la Présidente Chaynesse KHIROUNI a saisi l'occasion de la prise de fonction du nouveau préfet de région, à l'automne dernier, pour sensibiliser une nouvelle fois l'Etat à l'enjeu de la déclinaison opérationnelle du volet mobilité du CPER s'agissant plus particulièrement de ce projet. Sollicitation qui a été confirmée par courrier dans la foulée afin que puisse être élaborée la convention financière multipartite qui permettra de contractualiser le plan de financement que j'évoquais, mais également de préciser le calendrier. Nous avons, en réponse, obtenu que les services de l'Etat soient mobilisés en ce sens par le préfet Jacques WITOWSKI, et sommes aujourd'hui dans l'attente d'échanges techniques à l'initiative de la DREAL. Sans attendre, et sur le plan des procédures réglementaires liées au projet, notamment environnemental, nous avons sollicité la DREAL en septembre 2024 afin de nous assurer de la qualité du dossier et ainsi nous prémunir de toute difficulté réglementaire future. Nous sommes pour l'heure toujours en attente de son avis, ce qui a fait l'objet d'une relance de ma part en février dernier.

Vous l'aurez compris, nous restons mobilisés pour garantir l'aboutissement de ce projet attendu et je sais que la Présidente Chaynesse KHIROUNI et la préfète de Meurthe et Moselle, Françoise SOULIMAN, en échantent régulièrement sans pour autant que nous maîtrisions localement tous les déterminants de son calendrier. Je souhaite bien sûr que nous progressions désormais rapidement pour un démarrage des travaux estimatifs à horizon 2027, 2028. Je vous remercie.

